

Département  
De Vaucluse

DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de



ENTRAIGUES  
SUR LA SORGUE

SEANCE  
27 septembre 2023

**OBJET :**  
*Convention de mise à  
disposition d'un  
volontaire en service  
civique*

**RAPPORTEUR :**  
**Christian GUICHARD**

N°  
2023-09-15

PJ :  
1

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 20**

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Corinne CRISTOFARO – Marion PAPADOPOULOS - Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Christian GUICHARD – Jean-Paul DELCASSO – Sylvia MOUCADEL – Aurélie NOUGIER -Anthony GIACOMONI – Marjorie BARRÉ – Line PIGHINI – Patrick MOUTTE – Jean-Philippe TESTUD – Christine D'INGRANDO

**Étaient Excusés : 9**

Serge BERNABÉ représenté par Christian GUICHARD  
Fanny JUSTINESY-GAMBARARA représentée par Guy MOUREAU  
Régis PHALY représenté par Aurore CHANTY  
Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI représentée par Josette PULITI  
Odile BOUCHARD-TRUPHEMUS représentée Jean-Luc BARCELLI  
Sabah BOULMAIZ représentée par Alain MAGGI  
Audrey TRALONGO représentée par Marjorie BARRE  
Jennifer MACIA représentée par Patrick MOUTTE  
Denis DUCHENE représenté par Jean-Philippe TESTUD

**Absent :**

**Secrétaire de Séance : Josette PULITI**

☞ ☞ ☞

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée délibérante, que dans le cadre du CCAS, soit envisagé de signer une convention avec la mission locale du Grand Avignon située à Avignon afin de proposer une mise à disposition d'un volontaire en service civique et d'en assurer l'accompagnement.

La présente Convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles est mis à disposition le Volontaire en Service Civique ayant pour objectif de participer au développement de projets et d'actions au sein du CCAS.

Les missions du volontaire sont :

- Aide aux démarches dématérialisées des usagers du CCAS
- Faciliter l'accès à l'offre de services-
- Accompagner à la création de compte et navigation sur les sites d'administrations

Le Service Civique devrait être mis à disposition de la Ville d'Entraigues par la Mission locale du Grand Avignon à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 et pour une durée de 7 mois.

Le montant de la prestation est fixé à :

- Complément mensuel d'indemnisation prévu dans le cadre du Service Civique soit 113.02 €/mois

Vu l'avis unanime du comité social territorial (CST) en date du 14 septembre 2023,

Après avoir ouï l'exposé,  
Et en avoir délibéré,

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'Unanimité

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention relative à la mise à disposition d'un service civique volontaire avec la mission locale du Grand Avignon

Fait et délibéré  
Les jours mois et an ci-dessus  
ont signé  
Pour copie conforme

La secrétaire de séance

Josette PULITI



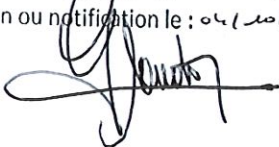
Le Maire,

Guy MOUREAU



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte certifié exécutoire le : 04/10/2023  
Après dépôt en Préfecture le : 03/10/2023  
Après publication ou notification le : 04/10/2023  
P/O



Accusé de réception en préfecture  
084-218400430-20231003-03-10-23DELIB15-DE  
Date de télétransmission : 03/10/2023  
Date de réception préfecture : 03/10/2023